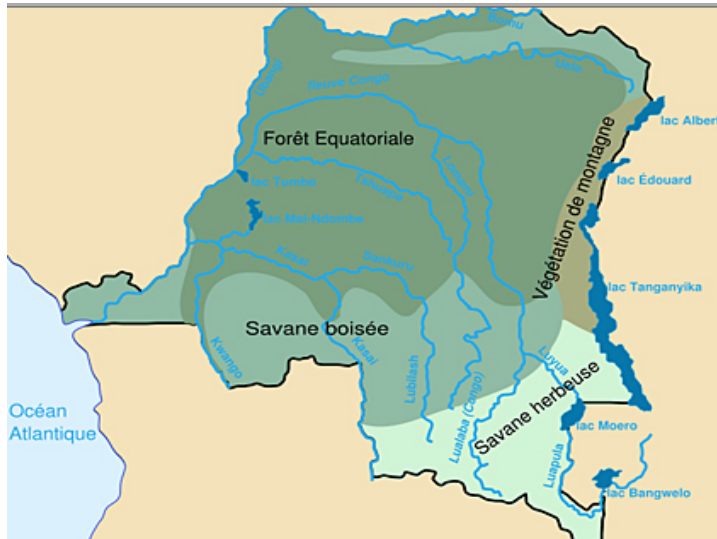


# Processus de réduction des émissions des gaz à effet de serre

## Les communautés locales et autochtones revendiquent les droits sur les forêts congolaises



Par Florent N'landu

La présentation des résultats des consultations des communautés locales et autochtones du territoire de Bikoro, dans la province de l'Équateur, sur le processus REDD, a fait l'objet d'un atelier national organisé le mardi 14 septembre à Kinshasa.

Les communautés locales et autochtones revendiquent des droits traditionnels et coutumiers sur les forêts congolaises, en dépit des dispositions légales en vigueur en matière foncière, méconnaissant ces droits. Cette prise de position a été communiquée par Albert Ebanza Ngila, leur porte-parole, aux participants à l'atelier national de présentation des résultats de consultations des communautés locales et autochtones du territoire de Bikoro sur le processus REDD en République démocratique du Congo. Ces assises se sont tenues mardi 14 septembre au centre Theresanium de Kinshasa.

Le porte-parole a relevé à cet effet que depuis les conférences de Kyoto, de Rio de Janeiro et de Copenhague sur le changement climatique, les grandes discussions se font au niveau politique sur l'argent de carbone. Certains préconisent l'approche « fonds » tandis que d'autres celle de « marché ». « Mais aucune place n'est réservée aux discussions sur une éthique environnementale de la REDD (Réduction des émissions des gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts », a-t-il fait remarquer.

Avant de noter que « puisqu'il s'agit du dossier argent, il y actuellement une expansion rapide des programmes gouvernementaux des déforestations sans tenir compte des questions sociales et d'éthique et des droits coutumiers et traditionnels des communautés forestières, spécialement locales et autochtones ».

« En ce qui concerne la République démocratique du Congo qui abrite 60 % de l'ensemble des forêts du Bassin du Congo, quatre millions de Congolais - sur les 60 millions qui constituent la population congolaise - dépendent de ces forêts pour leur

*survie », a fait observer Ebanza Ngila. Et d'ajouter : « La déforestation en RDC est encore relativement faible. On peut encore sauver les forêts de la RDC, mesurant 145 millions d'hectares. Néanmoins, les forêts de la RDC sont menacées en grande partie par la forte pression de l'exploitation du bois non contrôlée (industrielle et artisanale, légale et illégale) ».*

A noter que le projet « promotion des droits des peuples forestiers dans le développement de la politique REDD aux niveaux national et international » vient relever un défi, à savoir carence en information sur l'évolution de la politique REDD au niveau des communautés locales et autochtones.

La RD Congo s'est engagée aux négociations concernant la réduction des émissions des gaz à effet de serre dus à la déforestation et la dégradation des forêts depuis des années et les options sont prises pendant que les communautés locales et autochtones n'étaient nullement consultées.

D'autres n'ignorent qu'officiellement en RDC l'agriculture itinérante sur brûlis faite par les communautés locales est tenue comme la principale cause de la déforestation. Il va sans dire que dans ce contexte, les communautés locales et les peuples autochtones sont la vraie cible du processus REDD. Cela va entraîner la modification de leurs modes de production et de vie. De ce point de vue, la REDD, c'est leur affaire. Elles doivent être consultées au lieu de subir le processus REDD. D'où les organisateurs de ces assises trouvent qu'il est normal de consulter les communautés locales et autochtones en leur donnant l'information sur le processus REDD et d'alimenter la politique nationale REDD avec les avis des communautés.

Tel est l'objet visé par cet atelier national, qui est la troisième étape du projet après les réunions de consultation dans onze communautés locales et autochtones (dont six villages bantoues, quatre villages des peuples autochtones pygmées et un centre urbano-rural-cité de Bikoro) et l'atelier provincial tenu à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur où il était question de centraliser les résultats des consultations des communautés et leurs recommandations concernant le processus REDD en RDC.

Organisées par l'ONG Cercle pour la défense de l'environnement (CEDEN), en collaboration avec la Coordination nationale REDD de la RD Congo, ces assises se sont tenues grâce à l'appui financier de Forest People programme (FPP).

Source : <http://lepotentiel.com>